



## ATTESTATION SUR L'HONNEUR POUR LES VISITES EN MR-MRS (COVID-19)

Madame, Monsieur,

Je soussigné(e) (Nom et prénom) ..... venu(e)  
rendre visite à (Nom et prénom du résident) ..... ce (date et  
heure) ..... certifie sur  
l'honneur

- avoir pris connaissance des mesures spécifiques liées aux visites (cf. circulaire Iriscare), et m'engager à les respecter :
  - pratique de l'hygiène des mains à l'entrée et à la sortie de l'établissement, ainsi que, le cas échéant, à l'entrée et à la sortie de l'unité COVID
  - port du masque obligatoire
  - principe de distanciation physique (1.5m entre le résident et son visiteur)
  - interdiction des contacts physiques (hors situation de fin de vie)
  - interdiction de remise d'objets en direct
- ne pas avoir ressenti de symptômes depuis 10 jours et avoir répondu honnêtement et correctement à l'annexe de cette attestation.
- ne pas m'être rendu(e) plus de 48h dans une zone rouge telle que définie par la site web du SPF Affaires étrangères ces 10 derniers jours

J'ai pris connaissance que le non-respect de ces directives entrainera le refus d'accès à l'établissement.

Fait à .....

Le .....

Signature du visiteur (ou, si mineur, de son représentant légal) :

## ANNEXE : ATTESTATION D'ABSENCE DE SYMPTÔMES

**Durant les 10 derniers jours, avez-vous ressenti les symptômes détaillés ci-dessous ?**

Fièvre >37,7  OUI  NON

Toux  OUI  NON

Diarrhée, nausées, vomissements  OUI  NON

Nez qui coule  OUI  NON

Perte de goût ou d'odorat  OUI  NON

**Durant les 10 derniers jours, avez-vous été en contact avec une personne de votre entourage testée positive au COVID-19 ?**  OUI  NON

**Durant les 10 derniers jours, avez-vous été testé(e) positif au COVID-19 ?**  OUI  NON

**Êtes-vous parti(e) à l'étranger dans une zone rouge dans les 10 derniers jours?**

- NON, je ne suis pas parti(e) à l'étranger
- NON, je me suis rendu(e) uniquement en zone verte ou orange
- NON, je me suis rendu(e) dans une zone rouge MOINS de 48h
- OUI, dans une zone rouge pendant plus de 48h

Si la réponse à l'une de ces questions est oui, la visite ne peut pas avoir lieu.